

Désignation : GROUPE SFFI  
 Adresse : 75017 PARIS  
 N°SIRET : 39358859500065

Durée N : 12  
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé	I AA				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	850 193.07	AG	751 144.85	99 048.22
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL		AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniq., matériel, outillage	AR	83 522.00	AS	63 169.61	20 352.39
Autres immobilisations corporelles	AT	1 180 555.92	AU	655 704.19	524 851.73
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations par mise en équivalence	CS		CT		
Autres participations	CJ	88 408 370.60	CV	701.27	88 407 669.33
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD	41 557.61	BE		41 557.61
Prêts	BF	47 489.00	BG	47 489.00	47 489.00
Autres immobilisations financières	BH	6 570 053.49	BI		6 570 053.49
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>97 181 741.69</b>	<b>BK</b>	<b>1 518 208.92</b>	<b>95 663 532.77</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances,acomptes versés/commandes	BV	4 287.50	BW		4 287.50
<b>CREANCES</b>					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	1 432 444.90	BY	128 941.44	1 303 503.46
Autres créances (3)	BZ	5 671 719.25	CA		5 671 719.25
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD	30 644 574.99	CE	6 979.11	30 637 595.88
Disponibilités	CF	2 412 469.84	CG		2 412 469.84
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	CH	221 942.50	CI		221 942.50
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>40 387 438.98</b>	<b>CK</b>	<b>135 920.55</b>	<b>40 251 518.43</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>137 589 180.67</b>	<b>1A</b>	<b>1 654 129.47</b>	<b>135 915 051.20</b>
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1	CP	(3) Part à + 1 an [CR] N-1	
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation : GROUPE SFPI

Rubriques		31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="80 972 875.80"/> )	DA	80 972 875.80	80 972 875.80
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD	1 568 624.69	831 522.00
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours	DF	19 774.54	19 774.54
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig.	DG	20 001 758.98	10 495 300.80
Report à nouveau	DH	122 756.65	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	17 465 620.05	14 742 053.97
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL I</b>	DL	<b>120 151 410.71</b>	<b>107 061 527.11</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL II</b>	DO		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
<b>TOTAL III</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5) <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DU	10 800 013.27	14 400 013.27
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 226 546.56	1 521 014.06
Dettes fiscales et sociales	DY	1 292 736.43	4 743 094.95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	2 444 344.23	2 180 433.24
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL IV</b>	EC	<b>15 763 640.49</b>	<b>22 844 555.52</b>
Ecart de conversion passif	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>135 915 051.20</b>	<b>129 906 082.63</b>

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont - Ecart de réévaluation libre	1D		
- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EG	8 563 640.49	22 844 555.52
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)	EH		
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			





# Comptes annuels

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 135 915 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est de 17 466 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrale des comptes arrêtés au 31 décembre 2017

## PRINCIPES, REGLES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels selon les principes et méthodes comptables définis par le plan comptable général tel que présenté par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 Novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci-après sont indiqués en KEuros.

### • Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

### • Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

<i>ELEMENTS</i>	<i>Durée (ans)</i>	<i>Amortissement fiscal</i>
Constructions	20 à 25	L
Agencements, aménagements, constructions	10	L
Installations, agencements et aménagements divers	10	L
Matériel de transport neuf	3 à 5	L
Matériel informatique neuf	3 à 5	L
Matériel informatique occasion	3	L
Matériel de bureau	3 à 5	L
Mobilier de bureau	10	L



- **Leasings, locations longue durée ou financière**

Aucun bien utilisé par l'entreprise n'a recours à ces moyens de financement.

- **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'utilité est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de capitaux propres ainsi que l'historique et les perspectives de rentabilité.

- **Créances clients**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients à provisionner sont identifiées sur la base de l'antériorité. Une dépréciation est calculée selon les modalités suivantes :

- Toutes créances non couverte par une assurance-crédit à plus d'un an est provisionnée à 100%;
- Toutes créances non couverte par une assurance-crédit à plus de six mois est provisionnée à 50% minimum;
- Toutes créances non couverte par une assurance-crédit à plus de trois mois est provisionnée à 25% minimum;
- Les créances non couvertes par une assurance-crédit sont provisionnées à 100% dès lors que la date butoir de remise à l'assureur est dépassée.

- **Créances et dettes diverses**

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les pertes latentes de changes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

- **Méthode de valorisation des valeurs mobilières de placement**

L'ensemble des valeurs mobilières de placement fait l'objet d'une opération de cession/rachat à la fin de l'année. De ce fait elles sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

- **Provisions pour risques et charges**

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

- **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société

- **Engagements de retraite**

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 1.21 %, une inflation de 2.1 % y compris la progression des salaires. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

- **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Intégration fiscale**

La Société est société mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, chaque filiale calcule sa propre charge d'impôt comme si elle n'était pas intégrée.

Seuls sont activés les profits liés au déficit propre de la société. Les économies d'impôt liées aux déficits des filiales sont constatées en dettes futures d'impôt et se réduisent au fur et à mesure des résultats bénéficiaires des dites filiales.

La charge future d'impôt due au titre des déficits reportables des filiales intégrées est actuellement de 606 K€ constatée en dette future d'impôt au passif du bilan. Suite à la cession du pôle Eryma la société a constaté un profit de 3 352K€ au titre des déficits non transférés aux sociétés cédées.

L'intégration fiscale dont Groupe SFPI est tête comprend NEU PROCESS, NEU SA, NEU RAILWAYS, NEU AUTOMATION, DELTA NEU, NEU RLS, MMD, BARRIQUAND SAS, FINANCIERE BARRIQUAND, ASET, STERIFLOW, BATT, BARRIQUAND ECHANGEURS, DATAGROUPE.

- **Consolidation**

La société présente des comptes consolidés en tant que société mère du groupe SFPI.

## **NOTE SUR LES ETATS COMPTABLES**

### **I - Faits marquants de l'exercice**

Le groupe a décidé de céder son pôle Eryma le 29 juin 2017 au groupe SOGETREL. L'opération a été réalisée le 25 septembre 2017 et a conduit à constater une plus-value nette comptable de 1 490 K€ à laquelle se rajoute la reprise de provision sur titre de 2 736 K€.

Cette opération a permis de constater un profit d'intégration fiscale de 3 352 K€ lié au fait que les sociétés du pôle Eryma ont engendré des déficits fiscaux pendant la période d'intégration que la société Groupe SFPI n'avait pas constatés en profit tant qu'elle était susceptible de les rétrocéder à ses filiales par imputation sur leurs bénéfices fiscaux ultérieurs comme le prévoyaient les conventions d'intégration fiscale.

Net des frais et charges liés à la cession, cette opération dégage un profit de 6 893 K€.

Le groupe SOGETREL s'est substitué aux différentes entités du pôle Eryma et a remboursé les différentes dettes qu'elles avaient vis-à-vis de la société, dont un compte courant de 8 206 K€ au 25 septembre 2017.

Au total la cession d'Eryma a permis à Groupe SFPI d'encaisser un montant de 15 284 K€. Groupe SFPI devra rembourser 402K€ de crédits d'impôts compétitivité emploi non encore échus.

La société a racheté à BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT SA ses 384 actions MAC qu'elle détenait par dation de 1 706 880 titres Groupe SFPI auto-détenus au prix de 14 001,75€ par titre soit un total de 5 377 K€. La société détient désormais 99,9% de la société MAC. Cette opération a engendré un profit de 530 K€ compte tenu d'une valeur nette comptable inférieure à la valeur de bourse.

Enfin la société a racheté les minoritaires de la société Point Est pour une somme de 125 K€. Elle détient désormais 99.97% de cette dernière.

### **I – Immobilisations incorporelles, corporelles et financières**

#### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Brut	31-12-16	Augmentation	Diminution	31-12-17
Incorporelles	808	42		850
Corporelles	1 158	111	4	1 264
<b>Total</b>	<b>1 966</b>	<b>153</b>	<b>4</b>	<b>2 114</b>
Amortissements & provisions	1 188	282		1 470
<b>Net</b>	<b>778</b>			<b>644</b>

#### Immobilisations financières

	31-12-16	Augmentation	Diminution	31-12-17
Participations	86 923	5 502	4 017	88 408
Autres titres immobilisés	41			41
Prêts et autres immo. financières	240			240
Auto contrôle	6 972	4 253	4 847	6 377
<b>Total</b>	<b>94 176</b>	<b>9 755</b>	<b>8 864</b>	<b>95 067</b>
Provisions	2 737	48	2 736	48
<b>Net</b>	<b>91 440</b>		<b>6 378</b>	<b>95 019</b>

La diminution des titres de participation pour 4 017 K€ correspond à la cession du pôle Eryma.

En contrepartie de cette opération la dépréciation des titres de la société Eryma Holding a été reprise intégralement pour 2 736 K€.

L'augmentation des titres de participation correspond au rachat du minoritaire de la société MAC pour 5 377 K€ et au rachat des minoritaires de la société Point Est pour 126 K€.

Les variations du poste Auto-contrôle correspondent à la dation des titres auto-détenus Groupe SFPI en échange des titres MAC pour leur valeur nette comptable et au rachat de titres Groupe SFPI pour 4 253K€.

#### III - Capitaux propres

Le capital est de 80 972 875,80 Euros, divisé en 89 969 862 actions de 0,90 € libérées.

Au 31 décembre 2017, la Société détient 2 098 253 actions d'autocontrôle.

	31-12-16	flux	Affectation du résultat	31-12-17
Capital social	80 973			80 973
Prime de Fusion				
Réserve légale	832		737	1 569
Réserves réglementées	20			20
Autres Réserves	10 495		9 506	20 002
Report à nouveau	0		123	123
Résultat de l'exercice précédent	14 742-		-14 742	-
Résultat de l'exercice		17 466		17 466
<b>Capitaux propres</b>	<b>107 061</b>	<b>17 466</b>	<b>-4 376</b>	<b>120 151</b>

Hors autocontrôle Groupe SFPI a distribué 4 376 K€ de dividendes.

#### IV - Emprunts et dettes financières (K€)

Ces dettes se répartissent comme suit :



Etablissements de Crédit	31-12-17	< 1 an	>1 an<5 ans	>5 ans
Emprunts bancaires	10 800	3 600	7 200	-

La Société a négocié en juin 2015 un emprunt de 18 M€ remboursable en 5 annuités de 3,6 M€ entre 2017 et 2020. Cet emprunt est soumis à deux covenants usuels basés sur les ratios consolidés suivants :

->Endettement net / EBITDA

->Cash-flow net / Service de la dette.

Il est à noter que la Société dispose de 33 050K€ de trésorerie positive au 31 décembre 2017.

#### V - Créances et dettes (K€)

Créances	31-12-17	< 1 an	>1 an
Créances clients	1 432	1 279	153
Personnel et comptes rattachés	10	10	-
Etat – Impôts sur les bénéfices	649	649	-
Etat – TVA	629	629	-
Autres impôts	6	6	-
Groupe & associés	4 340	4 340	-
Autres débiteurs	38	38	-
Charges constatées d'avance	222	222	-
<b>Total</b>	<b>7 326</b>	<b>7 173</b>	<b>153</b>

Dettes	31-12-17	< 1 an	>1 an
Fournisseurs, comptes rattaché	1 227	1 227	
Personnel, comptes rattachés	230	230	
Sécurité sociale, organismes sociaux	174	174	
Etat – Impôt sur les bénéfices	608		
Etat – TVA	257	257	
Etat – Autres	23	23	
Groupe & associés	1 238	1 238	
Autres dettes	1 206	1 206	
<b>Total</b>	<b>4 964</b>	<b>4 964</b>	

Au titre de l'intégration fiscale la créance de Groupe SFPI est de 344K€ vis-à-vis de ses filiales.

La dette vis-à-vis des filiales se monte quant à elle à 799K€. Elle correspond au surplus d'acomptes qu'elles ont versé par rapport à leur impôt société final, ainsi qu'à leurs CICE imputables lors de la liquidation de l'impôt société en mai.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du groupe se répartissent comme suit

Créances clients	1 261	
Autres créances	4 337	Dont 344K€ d'intégration fiscale
Dettes fournisseurs	1 000	
Autres dettes	1 500	Dont 799K€ d'intégration fiscale

#### VI – Provisions pour dépréciation des créances (K€)

La variation du poste s'analyse comme suit :

	Origine N-1	Solde 2017
Sur Créances	129	129
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>129</b>

L'essentiel de la provision client est relatif à des créances sur d'anciennes filiales en cours de liquidation.

#### VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan (K€)

Fournisseurs	675
Social-fiscal	263

#### VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance (K€)

A la clôture, la variation des charges constatées d'avance est non significative.

#### IX - Valeur mobilières de placement

Valeur à l'ouverture	Variation	Plus/moins-value	Valeur à la clôture
17 840	12 325	185	30 350

La variation de la trésorerie s'analyse de la manière suivante en K€ :

Dividendes encaissés	10 505
Dividendes décaissés	(4 376)
Cession Eryma	15 284
Décaissement rachat actions propres Groupe SFPI	(5 377)
Remboursement emprunt	(3 600)
Divers	(495)
<b>Variation</b>	<b>11 941</b>

La société a mis en place un contrat d'animation avec la société Gilbert Dupond le 1er juillet 2017 qui a généré par rapport au cours du dernier jour de bourse une moins-value latente de 7 K€.

La société a mis en place un contrat d'animation avec la société CMCIC sur les titres de sa filiale cotée Dom Security qui a généré une plus-value de 5 K€.

#### X - Chiffres d'affaires

Ventilation par zone géographique :

National	3 457
Union Européenne	760
Hors Union Européenne	25
<b>Total</b>	<b>4 242</b>

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de service	4 242	3 955
<b>Total</b>	<b>4 242</b>	<b>3 955</b>

Le chiffre d'affaires est constitué de redevance au titre des différentes prestations réalisées par la société au profit de ses filiales. Les prestations facturées au pôle Eryma ont été requalifiées en chiffre d'affaires hors groupe pour 151K€ au titres des management fees et 126K€ au titre des refacturations des primes d'assurances.

En 2017 la société a mis en place un contrat d'assurance véhicules groupe. Elle refacture aux différentes filiales ayant adhéré à cette convention les primes d'assurances. En 2017 cela représente un produit de 291K€.

**XI – Résultat financier (K€)**

Dividendes	10 505
Produit des placements	197
Frais financiers	(155)
<b>Total</b>	<b>10 547</b>

Les dividendes proviennent principalement des sociétés MAC pour 2 204 K€, NEU pour 1 005 K€, Dom Security pour 2 965 K€ et MMD pour 4 195 K€

**XII – Résultat exceptionnel (K€)**

	Charges	Dotations	Produits	Reprises	Net
Titres immobilisés	8 865		10 885	2 736	4 755
Litiges et procès commerciaux	-				
Restructuration	-				
Sinistres	-				
Contentieux sociaux et fiscaux	-	-			
Autres	685	-			(685)
<b>Total</b>	<b>9 551</b>	<b>-</b>	<b>10 885</b>	<b>2 736</b>	<b>4 070</b>

Le résultat de la ligne titre immobilisé correspond à la constatation de la plus-value sur la cession des titres Eryma pour 1 490 K€ et de la reprise sur les titres Eryma pour 2 736 K€ soit un total de 4 226 K€, et du profit lié à la dation des actions propres pour 530 K€.

La société a comptabilisé dans le cadre de la cession d'Eryma pour 685 K€ de frais et charges.

**XII - Autres informations (K€)**

Les opérations réalisées avec les sociétés liées et inscrites au compte de résultat s'élèvent aux montants suivants :

Prestation de service	3 716
Refacturation de frais	239
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 955</b>
Charges externes	99
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>99</b>
Dividendes	10 498
Produits Financiers	12

**XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt (K€)**

	Brut	Retraitement	Total	Base à +33 %	IS
Résultat d'exploitation	(1 006)	3	(1 003)	-1 003	(334)
Opérations en commun	202	-	202	202	67
Résultat Financier	10 547	(10 400)	147		49
Résultat exceptionnel	4 070	(4 047)	23	23	8
Suppléments d'impôts	-	-	-	-	-
Crédits impôts CICE	-	-	-	-	(11)
Remboursement Taxe dividende					(79)
Intégration fiscale	-	-	-	-	(3 352)
<b>Total Impôt Société</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3 653)</b>

#### XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Néant

#### XV - Engagements hors bilan

GROUPE SFPI s'est engagé dans le cadre du prêt de 18 M€ à conserver au moins 51 % des titres de ses principales filiales.

Les engagements de retraite sont de 143 K€ au 31 décembre 2017.

#### XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

#### XVII - Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 147 K€

#### XVIII - Effectifs moyens de l'entreprise

	Salariés	Personnel Extérieur	Mises à disposition	Personnel
Cadres	6	0.5	-1	5.5
Employés	5	-	-	5
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>0.5</b>	<b>-1</b>	<b>10.5</b>

Au 31 décembre 2017, l'effectif salarié de l'entreprise était de 11 personnes.

#### XIX - Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Aucun événement majeur n'est à signaler.

# Comptes annuels

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS – ARTICLE L. 233-1 DU CODE DE COMMERCE (EN MILLIERS D'EUROS)

Sociétés	Capital Nombre actions	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %) Nombre actions	Valeur comptable brute des titres détenus	Dont capital non libéré	Provisions	Prêts, avances consentis non remboursés	Prêts, avances reçus non remboursés	Dividendes nets encaissés en 2016	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
<b>Participations consolidées</b>											
NEU SA	6 285 419 036	4 299	99 97% 418 940	20 652		-	-	-	1 006	1 211	447
DOM SECURITY SA	36 659 2443 952	44 994	69 33% 1 694 389	36 834		-	-	-	2 965	7 737	2 849
POINT EST SAS	188 12 500	111	99 99% 12 497	253		-	-	1	-	-59	315
MMD SAS	1 798 119 853	4 496	100 00% 119 847	6 256		-	-	-	4 195	3 342	356
MAC SAS	66 4 325	38 558	99 88% 4 320	24 282		-	1 284	5	2 204	3 334	979
DATAGROUPE SA	45 3 000	499	95,37% 2 861	42		-	-	230	129	148	1 152
SCI NEU	10 500	48	99 80% 499	10		-	519	-	-	48	122
SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	10 500	28	99 80% 499	10		-	931	-	-	28	258
SCI GEORGE NUTTIN	10 500	92	99 80% 499	10		-	614	-	-	92	235
SCI VR des 2 VALLEES	10 500	31	99 80% 499	10		-	458	-	-	31	102
SCI ALU des 2 VALLEES	10 500	-	99 80% 499	10		-	-	5	-	0	-
SCI STERIMMO	10 500	22	99 80% 499	10		-	71	-	-	22	115
SCI LUZECH	10 500	-	99 80% 499	10		-	8	-	-	-	101
SCI ROCHETOIRIN	10 500	-	99 80% 499	10		-	-	-	-	-	-
SCI MANCHESTER	10 500	23	99 80% 499	10		-	51	-	-	23	64
<u>Autres Titres</u> Divers		NS	NS	41		-	-	-	7	NS	NS